



Changements importants apportés à la couverture des systèmes de surveillance du glucose en continu (SGC)

Bonjour <%= recipient.firstName %> ,

Votre régime de garanties connaîtra bientôt des changements importants.

Ce qui change

À compter du **1^{er} mars 2026**, tous les systèmes de surveillance du glucose en continu (SGC) passeront de la couverture des frais médicaux à la couverture des frais de médicaments sur ordonnance. Ils seront donc soumis aux conditions d'admissibilité de cette couverture (utilisation active de médicaments contre le diabète).

Les appareils concernés comprennent Dexcom, FreeStyle Libre et Guardian.

Votre couverture des systèmes de SGC s'applique aux capteurs, récepteurs/lecteurs et transmetteurs. Choisissez l'appareil qui répond le mieux à vos besoins.

Ce que ça signifie pour vous

- Le montant que vous payez de votre poche pour les systèmes de SGC pourrait être différent après le 1^{er} mars (la couverture des médicaments sur ordonnance peut différer de celle des frais médicaux).
- Si votre régime comporte un maximum pour les systèmes de SGC, ce montant restera le même.
- Si votre régime médicaments comporte un maximum, les systèmes de SGC sont désormais inclus dans ce montant.
- Votre admissibilité à la couverture des systèmes de SGC a été élargie pour inclure tous les médicaments contre le diabète (auparavant, seule l'insuline l'était).

Votre régime comporte-t-il une carte-médicaments?

Utilisez-la quand vous achetez un système de SGC à la pharmacie. On traitera votre demande de règlement en temps réel. Sinon, envoyez votre demande à la Sun Life pour vous faire rembourser.

Vous avez un compte Soins de santé (CSS)?

Vous pouvez l'utiliser pour payer les frais non couverts par votre régime.

Programme d'avantages pour les utilisateurs du Dexcom G7

Recevez une aide pour la quote-part allant jusqu'à 20 %.

Pour en savoir plus, visitez le dexcomsavings.ca.

Des questions?

Consultez le détail de votre couverture.

Appelez le Centre de service à la clientèle au 1-800-361-6212.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.

Nous sommes là pour vous aider avec la gestion de votre diabète et de votre santé en général.

Cette communication par courriel est envoyée par la Sun Life à <%= message.address %>.

Le présent message électronique s'adresse au destinataire indiqué et peut contenir des renseignements de caractère confidentiel. Il est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document, veuillez cliquer sur le lien Communiquez avec nous ci-dessous.

Ajoutez l'adresse sunlife@info.sunlife.ca à votre carnet d'adresses afin que les prochaines communications ne soient pas classées dans les pourriels.

Puisque vous participez à un régime Sun Life, vous recevez des communications sur les avantages de vos garanties ou de vos placements au travail, ainsi que sur vos produits de placement ou d'assurance personnels à la Sun Life. Vous ne pouvez pas refuser de recevoir ces communications, car nous avons l'obligation de vous fournir les renseignements importants qu'elles contiennent.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.

[Communiquez avec nous](#)

[Consultez notre politique de confidentialité](#)

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Tous droits réservés.

227, rue King Sud, Waterloo (Ontario) N2J 1R2

masunlife.ca

La vie est plus radieuse sous le soleil